

Repérage, prévention et signalement de la maltraitance

Ce contenu saura s'adapter à vos contraintes en termes de contenu, durée, séquençement, modalités... De ce fait, ce n'est pas un programme de formation.

L'exemple fourni ci-dessous est d'une durée de : 14,00 heures.

OBJECTIFS

Mener une réflexion sur la prévention, le repérage et la gestion des situations de maltraitance.
Faire émerger des pistes d'amélioration relatives à l'évaluation de la pratique professionnelle des soignants.

DESCRIPTION

INTRODUCTION

- Présentation du formateur, du programme et des objectifs
- Tour de table pédagogique : questions, attentes, difficultés
- Evaluation préformation

CONTENU

LES FORMES DE MALTRAITANCE ET LEURS CAUSES

- La définition de la maltraitance
- Les différentes formes de maltraitance.
- Les formes : individuelles, collectives, institutionnelles, structurelles, organisationnelles, agressivité, violence.
- Les facteurs explicatifs de la maltraitance.
- Les causes : négligences actives ou passives, peurs liées à une situation, incompréhension des attentes, « jeux psychologiques », triangle dramatique, méconnaissance des réactions de certaines pathologies ou traitements.
- L'importance de l'analyse clinique des phénomènes.

SAVOIR OBSERVER ET RECENSER LES RISQUES QUI S'INSCRIVENT DANS LE CHAMP DE LA MALTRAITANCE

- Les conséquences de la maltraitance sur la vie de l'utilisateur
- Le repérage et la conduite à tenir (HAS)..
- Les lésions traumatiques et les symptômes témoins.
- La difficulté de la suspicion sans certitude.

-> Ateliers pratique : utilisation de la grille FORAP - HAS

Cette séquence prendra tout particulièrement appui sur la pratique des participants. Les situations à risque donneront lieu à une analyse par le groupe et à l'identification de pistes de solutions. Il s'agira de tirer des enseignements de l'ensemble du travail.

SAVOIR ADAPTER LES COMPORTEMENTS FACE A UNE SITUATION DE MALTRAITANCE ET PREVENIR LA MALTRAITANCE

- Rôle des professionnels dans la prévention de la maltraitance
- Que rechercher en cas de suspicion de maltraitance
- Signes d'alerte de la maltraitance
- Notes dans le dossier du patient/résident

LES DEMARCHES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES A CONDUIRE

- Aspects législatifs et réglementaires
- Obligation de signaler
- Modèle type de signalement

SYNTHESE DES TRAVAUX ET DES ACTIONS A POURSUIVRE

BILAN DE LA FORMATION

- Tour de table : retour des stagiaires au regard des objectifs présentés
- Evaluation post-formation

PUBLIC

Equipe pluridisciplinaire

PROFIL DU / DES FORMATEUR(S)

Cadre de Santé